



APPEL A CANDIDATURE

Intitulé du poste Chargé-e de programme Fonds de solidarité pour la biodiversité

LIEU : Province nord, Koné, Foué

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE : sous l'autorité de la directrice de l'ANCB

CONDITIONS D'EMPLOI : CDI de projet de 24 mois, prolongeable en fonction des financements

CANDIDATURE CV et lettre de motivation à envoyer par mail avant le 3 février
à direction@ancb.nc et secretariat@ancb.nc

En indiquant dans le titre du mail : prénom-nom- candidature - chargé-e
de programme Fonds de solidarité biodiversité

PRISE DE POSTE : dès que possible, idéalement 1^{er} mars 2025.

Les entretiens auront lieu entre le 17 et le 21 février.

ORGANISME : [l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité](#) (ANCB-ex CEN) est un groupement d'intérêt public (GIP) qui intervient comme outil de coopération, de concertation et d'animation au service des stratégies environnementales définies par les collectivités et par l'Etat. A ce titre, l'ANCB travaille à l'échelle Pays avec ses 3 pôles : un pôle Terrestre (notamment stratégie de préservation des Forêts Sèches), un pôle Menaces (stratégie de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes), et un pôle Marin, chargé de la coordination de la gestion du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, de la coordination de l'IFRECOR en NC, de l'animation du Plan d'Action Dugong et du plan d'action tortue.

CONTEXTE

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a affecté une enveloppe spéciale de 200 MF à l'ANCB fin décembre 2024 afin qu'elle soit dédiée à la mise en œuvre de nouveaux programmes de soutien aux associations locales œuvrant à la préservation et la conservation de la biodiversité. Ces programmes sont à construire et à mettre en œuvre en 2025 et 2026 en accord avec la gouvernance de l'ANCB et viennent s'inscrire dans les missions prioritaires décidées par les membres de l'ANCB.

DESCRIPTION DES FONCTIONS

MISSIONS :

- Mettre en place le ou les nouveaux programmes de soutien aux associations
- Animation et coordination de ces programmes en lien avec l'instance compétente désignée par le Conseil d'administration de l'ANCB
- Contribution à la mise en réseaux des acteurs concernés et à la mutualisation d'outils techniques adaptés pour le renforcement de leur capacité.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Prépare les réunions de l'instance compétente dédiée à la programmation et la mise en œuvre du ou des programmes
- Organise le lancement et le suivi des appels à projets annuellement ou au fil de l'eau avec l'appui du binôme de la direction de l'ANCB (la directrice et son assistante)
- Assure le suivi budgétaire et financier



- Assure la rédaction des conventions et effectue les suivis de projets jusqu'à leur réalisation.
- Assure la valorisation des projets financés
- Maintient et développe des liens et synergies avec les autres Pôles de l'ANCB afin d'articuler les différentes actions soutenues avec la programmation trisannuelle de l'ANCB
- Assure l'animation des échanges et la valorisation des expériences
- Présente les programmes auprès des partenaires locaux et nationaux
- Contribution à la remontée des besoins en formations issus des associations
- Déploie des outils collaboratifs pour l'animation des échanges et la valorisation des expériences du réseau
- Recherche des financements pour les programmes de l'ANCB et les associations

PROFIL RECHERCHE

Diplôme : Bac +5 ou équivalent domaine scientifique ou politiques publiques

- expérience minimum de 3 ans

-- expérience significative dans les domaines de montage de dossier et de gestion de financements ;

- Expérience professionnelle dans l'animation de réseaux d'acteurs

- Compétence juridique appréciée,

- Expérience en communication et gestion de sites internet sous Joomla

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Bonne connaissance des acteurs institutionnels et associatifs de la biodiversité en Nouvelle-Calédonie
- Expérience en animation gestion de réseaux et en communication
- Connaissances du domaine de la biodiversité et des politiques publiques liées
- Connaissance des mécanismes financiers et des règles de la subvention publique
- Connaissances en gestion de site internet et réseaux sociaux.

Savoir-faire opérationnel :

- Négocier et s'adapter à différents publics
- Maîtriser les modes de communication.

Savoir-être professionnel :

- Disponibilité et sens de l'écoute
- Capacité à travailler en équipe et en transversalité
- Fortes capacités d'animation
- Forte capacité d'organisation et sens des priorités
- Capacité à communiquer, créativité et esprit d'initiative
- Forte réactivité
- Sens des relations publiques.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Télétravail possible : OUI 2 jours par semaines
- Permis B indispensable, déplacements réguliers à prévoir sur tout le territoire